

Saint-George, le 17.01.2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Parc naturel régional Jura vaudois porté par ses communes pour dix ans supplémentaires.

#LeParc2032

Dans une année, dès le 1^{er} janvier 2023, le Parc naturel régional Jura vaudois sera un peu plus grand ! En effet, 29 des 30 communes territoriales membres du Parc Jura vaudois, ainsi que les 4 communes candidates, ont validé leur adhésion pour la période 2023-2032. Un plébiscite encourageant pour la préservation de la nature et du paysage, le soutien aux activités économiques fondées sur le développement durable et la sensibilisation de toutes et tous aux enjeux actuels ! La Confédération devrait octroyer le label « Parc » pour la prochaine phase opérationnelle en automne 2022.

Une étape importante vient de se jouer pour l'avenir du Parc Jura vaudois. Les conseils communaux et généraux de 29 des 30 **communes territoriales** déjà membres ont choisi de poursuivre leur engagement dans le développement durable. Les communes ont adhéré à la Charte 2023-2032 et se sont engagées à ratifier les nouveaux contrats de parc.

Il s'agit de :

Arzier-Le Muids – Aubonne – Ballens – Bassins – Berolle – Bière – Chésérax
Genolier – Gimel – Gingins – Givrins – Juriens – L'Abbaye – L'Isle – La Praz
Le Chenit – Le Lieu – Longirod – Marchissy – Mollens – Mont-la-Ville – Montricher
Premier – Romainmôtier-Envy – Saint-Cergue – Saint-George – Saint-Livres – Trélex
Vaulion.

Le Conseil communal de Le Vaud se prononcera au printemps 2022.

Les 4 **communes candidates**, qui s'étaient annoncées, les rejoindront dès 2023 au sein de l'Association du Parc naturel régional Jura vaudois.

Il s'agit de :

La Rippe – Saubraz – Saint-Oyens – Moiry.

Prochaines étapes

- Au printemps 2022, la Charte 2023-2032 du Parc Jura vaudois sera déposée auprès de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) par le Canton de Vaud.
- À l'automne 2022, la Confédération devrait renouveler le label « Parc » pour dix nouvelles années.
- Le 1^{er} janvier 2023, la Charte 2023-2032 entrera en vigueur.

Rappel

2021 était une année charnière pour le Parc naturel régional Jura vaudois. Le Parc a fait le bilan de ses dix premières années d'existence et a préparé son avenir. Communes, membres de l'Association, partenaires et habitants ont été associés à ces démarches en vue du renouvellement du label « Parc » par l'Office fédéral de l'environnement.

L'évaluation de la Charte 2013-2022 a été réalisée au printemps, de manière participative. Le rapport montre que le Parc a atteint la majorité de ses objectifs. Ce processus a permis d'identifier les points d'amélioration qui ont été intégrés dans les réflexions concernant la future phase opérationnelle (2023-2032).

Véritable feuille de route, la Charte 2023-2032 a été rédigée et mise en consultation publique en été 2021. Elle a été validée par l'Assemblée générale de l'Association du Parc le 29 septembre 2021.

Calendrier

Été / Automne 2020

Évaluation des valeurs naturelles et paysagères du territoire et analyse du fonctionnement de l'association.

Printemps 2021

Consultation des communes et partenaires.

Processus participatif citoyen.

Rapport d'évaluation de la charte 2013-2022.

Été 2021

Rédaction de la future charte et consultation.

Hiver 2021

Approbation de la nouvelle charte par l'assemblée générale du Parc.

Votation sur le renouvellement des contrats de parc par les 30 conseils communaux.

Signature des contrats par les communes candidates.

Printemps 2022

Dépôt de la charte à l'OFEV via le canton de Vaud.

Automne 2022

La Confédération octroie le label « Parc » pour dix ans.

Fin 2022

Les communes signent la nouvelle charte.

1er janvier 2023

Entrée en vigueur de la charte 2023-2032.

Le Rapport d'évaluation de la Charte 2013-2022 et la Charte 2023-2032 peuvent être consultés et téléchargés sur www.parcjuravaudois.ch/charte



Dès le 1^{er} janvier 2023, le Parc Jura vaudois pourrait compter 34 communes de La Rippe à Premier, en englobant toute la Vallée de Joux et la majeure partie des communes du Pied du Jura. Sa superficie atteindrait 559,4 kilomètres carrés pour près de 39'000 habitants.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet :
www.parcjuravaudois.ch/charte

Nous nous tenons à votre disposition pour toute demande et vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à ce message.

[Télécharger la carte et des photos d'illustration.](#)

Avec nos meilleures salutations et nos bons vœux pour l'année 2022.

Philippe Mülhauser
Président
Parc Jura vaudois
+41 79 216 90 35
philippe.mulhauser@lisle.ch

Paolo Degiorgi
Directeur
Parc Jura vaudois
+41 79 106 06 47
degorgi@parcjuravaudois.ch